

**ABONNEMENT.**  
**SOMMAIRE :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 30 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

**A PARIS,**  
 A L'AGENCE HAVAS,  
 8, place de la Bourse.

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**  
**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 13 Janvier 1882.

**Bulletin politique.**

La situation est grave pour les républicains. M. Gambetta est dégoûté de la démocratie; la démocratie est dégoûtée de M. Gambetta.

Le président du conseil des ministres dit: « Vous avez voulu que je prenne le pouvoir; laissez-moi donc gouverner à ma fantaisie et votez ce que je vous demande. » Et les républicains répondent: « Nous vous avons hissé au pouvoir pour faire nos volontés et non la vôtre; ne faites donc pas ce qui nous déplaît. »

M. Gambetta s'entête, s'irrite, perd la boussole; les républicains se montent, et l'on entend partout ces cris: A bas Gambetta! Que fera ce chef du gouvernement, qui, encore plus que M. Thiers, se croyait indispensable?

Comme le petit vieillard sinistre, il prononcera son dernier discours, le chant du Cygne.

Il pleurera à la tribune, affirmant qu'il veut sauver la patrie, et que l'opposition des citoyens égarés lui déchire le cœur... Et il posera comme M. Thiers la question de cabinet.

Quel sera le résultat de cet appel suprême? Le résultat, quel qu'il soit, n'est pas beau. Si M. Gambetta l'emporte, c'est la dictature; s'il est vaincu, c'est le désordre. Rien de bon pour la France.

ne s'est pas amusé à énoncer solennellement la doctrine gouvernementale des Monarchies uniquement pour fournir une thèse à dissertation; il veut se débarrasser des liens du parlementarisme qui entravent son action, afin d'avoir les mains libres au moment d'engager la grande action européenne. Reconstituer à son profit l'unité germanique, « la grande patrie allemande », tel est le but traditionnel de la Monarchie prussienne, et Guillaume dispose tout pour cette grande œuvre. Il rappelle donc « son droit de diriger, comme il l'entend, le gouvernement et la politique ».

M. de Bismark, son interprète auprès du Parlement, vient de prononcer un discours qui est, sur un autre terrain, le corollaire du Rescrit impérial. Il prend ouvertement le rôle de chef du grand parti conservateur et religieux dans la lutte engagée contre les révolutionnaires de tout pays.

La Révolution a cherché à attirer à elle les ouvriers en les prenant par leurs intérêts matériels; M. de Bismark la combat sur son propre terrain, et il annonce que la Monarchie va résoudre la question sociale. Déjà Frédéric-le-Grand, dit-il, se vantait d'être le roi des gueux. Le roi mon maître a l'ambition de commencer dans son grand âge la solution de la question sociale, et d'améliorer le sort des ouvriers. Son père a émancipé les paysans; lui, il désire une réforme analogue. Je le soutiendrai dans cette voie, même si je me trouvais en face d'une opposition unanime.

Ses projets vont être rejetés, M. de Bismark le prévoit, mais il n'en a cure. Voici sur quels principes il s'appuie; ce sont ceux du « christianisme pratique »:

« On ne veut pas de cette expression, mais il faut que je le dise à ceux-là mêmes qui n'en veulent pas: toutes nos idées de morale, d'honneur et de devoir sont les restes fossiles du christianisme de leurs pères qui déterminent ainsi nos actions sans que nous en ayons conscience. (Protestations à gauche.)

» Moi, j'en ai conscience, je reconnais hautement que ma foi chrétienne inspire mon

action sur le terrain de la morale; et c'est là aussi le sentiment de l'Empereur. Moi, le ministre de cet Etat, je suis chrétien et je suis décidé à agir comme tel. Mes projets ne sont que l'expression du sentiment de la charité chrétienne. »

Nous croyons peu à la piété de M. de Bismark, mais nous croyons beaucoup à son sens politique et à sa haine de la France; et quand il s'écrie, à la face de l'Europe: « Je suis chrétien et décidé à agir comme tel, » cela veut dire: Je suis l'ennemi de la Révolution impie, l'ennemi de la France, qui a pris pour devise: « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Cette attitude du grand-chancelier est fière et ne nous rassure pas.

On télégraphie de Londres, 12 janvier: « L'envoi d'une flotte anglo-française en vue d'Alexandrie est décidé. M. Gambetta a signé avec l'Angleterre un traité secret dont la conséquence va être de rapprocher davantage encore l'Autriche et l'Allemagne qui favorisent en Egypte l'élément gouvernemental ottoman. »

A la même date, on télégraphie de Vienne: « Une note identique austro-allemande va être immédiatement adressée aux puissances sur la question égyptienne. »

**Chronique générale.**

Le *Télégraphe*, journal républicain, dit que dans l'entourage de M. Gambetta on est rien moins rassuré sur les conséquences de la crise.

Le conseil des ministres a décidé hier matin que le projet de révision serait déposé d'abord sur le bureau de la Chambre des députés.

On met déjà en avant les noms des futurs successeurs de MM. Gambetta et consorts. Cette succession écherrait à un ministère Freycinet-Léon Say-Wilson.

Une grave nouvelle circule depuis avant-hier dans le monde ministériel. M. Weiss, n'entendant pas la diplomatie politique comme M. Gambetta, se retirerait du ministère des affaires étrangères.

La Paix, dont on connaît les relations avec l'Elysée, apprécie en ces termes la démission éventuelle de M. Gambetta: « En conséquence, si l'annonce d'une démission était maintenue, cette annonce apparaîtrait à tout le monde comme ayant pour objet d'exercer une pression sur le Parlement, ou peut-être, ce qui serait pis encore, comme le moyen de préparer et de justifier une retraite, due à de tout autres causes qu'à celle qui aurait servi de prétexte. »

Il serait difficile d'avouer avec une plus naïve méchanceté les embarras extrêmes du gouvernement.

Il est question au ministère de la justice d'accorder à M<sup>lle</sup> Louise Michel la remise de sa peine à 15 jours de prison, si elle en fait la demande au Président de la République.

Le ministre de l'intérieur a préparé un projet pour demander à la Chambre la révision de la loi sur les réunions publiques.

On nous rapporte que les amis de M. Gambetta ont essayé, mais inutilement, de combattre sa résolution de poser la question de cabinet relativement au scrutin de liste.

M. Gambetta, qui cherche à connaître la situation des esprits dans les départe-

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

VIII  
 LE COMTE PALET DU HÊTRE.  
 (Suite.)

De tous les points de la paroisse, on s'informait de l'état de Jacques Bernard, admirablement soigné avec une sollicitude reconnaissante.

Il n'y eut conseiller municipal qui ne vint en personne, et lorsque la constitution robuste du blessé eut enfin triomphé, de sorte que commença la convalescence, les visiteurs se retirèrent maintes fois, profondément pénétrés des sages paroles qu'ils venaient de recueillir.

La veuve du notaire Vaurant ne manqua pas d'envoyer demander des nouvelles du malade, mais, n'ayant fait en tout ceci ni moins ni plus que personne, on n'y apporta pas trop d'attention. Cependant, les domestiques campagnards en glosèrent:

— Tiens! la mauvaise fait mine d'avoir pitié de quelqu'un!

— Une frime, parce que M. le comte est maire de Soreillac et qu'ici, du matin au soir, on ne parle que de charité.

— Il n'y a pas de risque qu'elle donne un sou pour la cotisation.

La première proposition soumise aux membres du conseil était une cotisation volontaire, au moyen de laquelle tous les mendiants de la commune seraient pris à sa charge. Leurs enfants seraient envoyés à l'école et puis en apprentissage. On parviendrait ainsi à transformer tous les jeunes vagabonds en valets de ferme ou en aide-ouvriers. Pénibles commencements.

A leur sujet, la veuve Vaurant fut si maltraitée que le comte ne put ignorer ce qu'on disait d'elle.

— Eh bien! s'écria-t-il, nous nous passerons de son concours!

— Diable! mon cher ami, dit le docteur Delcambre, il y a plus près de vous des gens sur qui vous pouvez compter encore moins que sur elle.

— A qui donc faites-vous allusion?

— A votre futur gendre, pour parler net, et même à votre fils qui ne peut manquer d'en venir à penser comme son inséparable. En résumé, si la veuve Vaurant ne vous aide point, elle ne vous nuira pas. Ce n'est pas elle, à coup sûr, qui détruira jamais votre ouvrage.

Le comte ne répliqua point. Le docteur en avait assez dit, et entra chez Jacques Bernard, qui l'é-

mut par le récit de ses relations avec Simon l'avoué.

En revanche, au salon, le comte fut impressionné désagréablement, car, durant la moitié de la soirée, Laure et sa mère ne cessèrent de parler avec éloges de Manuel de Sardagne.

Il ouvrit le journal.

— Les fonds publics haussent étonnamment, se dit-il.

Or, la même hausse, ayant frappé Manuel, lui inspira le dessein de jouer à la baisse. Il donna des ordres en conséquence. Et l'opération étant importante, Gordien fut le premier à lui conseiller d'attendre la liquidation avant de partir pour Soreillac, ce qui retarda d'autant leur arrivée.

IX  
 LE CONSEIL MUNICIPAL.

Le principe de la cotisation volontaire, pour la suppression de la mendicité, ayant été admis par les membres du conseil municipal de Soreillac, le comte du Hêtre jugea convenable de les inviter tous à dîner un dimanche après le grand-messe.

Je n'oublierai jamais que j'eus l'insigne bonne fortune de me trouver moi-même à table avec tous ces braves gens, et la comtesse et ses filles; mais le docteur Delcambre, ni Manuel et Gordien à plus forte raison, n'étaient encore au château.

Tout en faisant honneur aux mets et aux vins du

seigneur châtelain, la grande question fut effleurée par les moins timides d'entre les conseillers.

Le maître meunier, dont je vois d'ici le col de chemise rayé de rose, maintenu raidé par une cravate de colonnade bleue qui s'épinglait sur un gilet de velours jaune doré, parla fort pertinemment.

— La roue de mon moulin, dit-il, ne tournerait guère, si je n'avais grand soin, surtout en été, d'entretenir les rigoles des prairies d'alentour. De cette façon, pas une goutte d'eau n'est perdue, et, malgré les sécheresses, le ruisseau est assez gros pour moudre le blé de toutes mes pratiques. L'affaire est donc d'empêcher les charités de se perdre, et de les ramasser soigneusement pour faire tourner la roue du moulin aux pauvres.

— Bien pensé, voisin, et bien dit! fit un entrepreneur de maçonnerie, gros compère paré d'un habit à la française qu'eut envié un marchand d'orviétan. Votre comparaison me botte. Et je suis franchement à cette heure, moi aussi, pour les idées de M. le maire, pourvu que chacun y mette du sien. C'est que, trédame! on a vu, des fois, l'eau du canal ne pas venir à la roue et s'en aller tout de travers.

— C'est à faire à nous, dit le comte du Hêtre. A nous de surveiller activement et tirer de nos fonds de secours le meilleur parti possible.

— Oui-da! monsieur le maire, reprit le maçon.

ments, se fait rendre compte par de fréquents rapports des préfets, qui lui sont adressés personnellement, de l'impression que produisent les actes du gouvernement en province.

Les rapports préfectoraux ne sont pas précisément rassurants, en ce sens qu'ils indiquent d'une façon très-exacte que le parti républicain se divise beaucoup depuis quelque temps, et qu'il est à craindre qu'une scission n'éclate parmi les personnalités influentes du parti, qui témoignent ouvertement d'un certain mécontentement contre la ligne politique suivie par le cabinet.

Une circulaire de M. Paul Bert enjoint aux préfets de veiller scrupuleusement à ce qu'aucun membre du clergé ne quitte sa résidence sans autorisation. L'absence illégale, dit la circulaire ministérielle, sera punie d'une retenue sur le traitement, avec une amende en cas de récidive.

Vous verrez qu'on en viendra bientôt au sequestre pur et simple !

Les préfets ont aussi reçu, paraît-il, des instructions formelles pour faire interdire, dans leur département, les loteries dites de Saint-Vincent-de-Paul.

#### LE GÉNÉRAL BATAILLE.

Nous avons annoncé la mort du général Bataille, qui a succombé à une attaque d'apoplexie.

Il était fils d'un capitaine du premier Empire. Né en septembre 1816, il fit ses études à La Flèche, puis entra à Saint-Cyr, d'où il sortit en 1836 comme sous-lieutenant d'infanterie. Il était capitaine en 1843, chef de bataillon en 1850, colonel du 45<sup>e</sup> de ligne en 1854 et général de brigade le 12 août 1857. Il prit une part brillante à la campagne d'Italie et se distingua à Magenta à la tête de sa brigade. La guerre de 1870 le trouva divisionnaire depuis quatre ans. Il assista aux combats de Sarrebrück et de Forbach. Le 16 août, à Gravelotte, sa division fut une de celles qui souffrirent le plus pendant cette sanglante journée. Dès le commencement de l'action, le général avait eu son cheval tué sous lui. Une seconde monture eut le même sort. Le général, à pied, resta à la tête de sa division, qu'il entraîna de nouveau au combat. La journée devait être fatale au vaillant soldat : une balle lui traversa le ventre. Ramené à Metz, il y passa plusieurs mois entre la vie et la mort. Ce fut seulement dix mois plus tard, après la Commune, qu'il put reprendre du service. M. Thiers lui confia alors le commandement d'un corps d'armée.

En 1877, le général Bataille commandait le 5<sup>e</sup> corps à Orléans, où il fut remplacé par le général Doutré après la constitution du ministère Dufaure.

Atteint par la limite d'âge, il était passé le 41 septembre 1884 dans le cadre de réserve.

Malgré quoi, m'est avis qu'il y a bien d'autres bonnes choses à enganter, rapport particulièrement aux toitures en chaume. Ce n'est pas, Dieu m'en garde, parce que je suis au bâtiment, ce que j'en dis ; mais ces malheureux chaumes, depuis vingt ans que j'exerce, nous ont fait dans la paroisse huit familles de mendiants de plus : les Sabot, les Jeanneard, les Griffet, qui avaient pourtant de quoi, et les Martin de la Rive, donc !... Les paysans fument sans attention, les enfants laissent traîner des allumettes partout ; dès que le feu a gagné le toit, tout est perdu.

— Car le vent s'en mêle, ajouta le meunier, ça gagne la grange, ça prend à l'étable. Meubles, bestiaux, récolte, tout périt ; voilà une famille de plus à la mendicité.

— Et nous avons des ardoises à en couvrir deux villes comme Paris. Il faudrait les extraire de la carrière, les charroyer, les tailler, les mettre en place. Mais les charpentes manquent ; mais les murs ne valent rien. Voilà le diable. Malgré ça, bonnes gens, il y a quelque chose à faire.

— Oui, certes ! dit le comte. Je ne demande pas mieux que de m'associer à tous ceux des habitants qui le voudront pour l'exploitation de la carrière d'ardoises. Et, d'ici à deux ans, moi, je n'aurai plus sur mes terres un seul bâtiment couvert en chaume.

— Ça vous coûtera bon, monsieur le maire, vu,

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule de généraux et d'officiers. Tous s'accordaient à rappeler les grands services rendus par le général Bataille qui a certainement été une belle figure militaire de cette époque.

M. le colonel de Massannes est mort le 7 janvier, à la suite d'une longue maladie. Après une carrière militaire des plus brillantes, le colonel de Massannes s'était retiré à Sumène (Gard), où la population l'entourait de nombreuses sympathies.

Il était âgé de soixante-treize ans. M. de Massannes fut reçu à Saint-Cyr, en 1828, avec le premier numéro. Le jour de son entrée à l'École, son père lui dit en l'embrassant : « Que Dieu et l'honneur te conduisent. »

Ces belles paroles devinrent sa devise et pendant sa vie elle ne se démentit pas.

Tunis. — Des nouvelles apportées à Tripoli, le 5 janvier, annoncent que trois Pères de la mission algérienne ont été assassinés près de Ghadamès.

La rumeur publique accuse Bou-Aaccha, caïd de Ghadamès, d'être l'auteur de ces assassinats.

Bou-Aaccha avait été déjà fort compromis lors du massacre de la mission Flatters, dont il avait rapporté les dépouilles chez les Touaregs.

#### LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.

L'institut des Petites Sœurs des pauvres, dont le but est de recueillir et de secourir les vieillards sans ressources, fonde en ce moment sa deux centième maison.

Ces jours-ci, une cohorte de ces humbles filles, sous la direction d'une des assistantes générales de la congrégation, quittait la maison-mère et le noviciat pour se rendre à Tunis. Elles vont y ouvrir un asile ; elles y vont au nom de l'obéissance et de la charité, sans autres fonds que quelques légères aumônes privées, à peine suffisantes pour le voyage, et comptant que la Providence, au milieu des musulmans et sur la terre d'Afrique, ne leur manquera pas plus qu'au milieu des protestants et des incrédules, en Europe et en Amérique.

Elles vivront à Tunis et elles feront vivre les vieillards qui les attendent, comme elles vivent et comme elles font vivre partout ailleurs les quarante mille pauvres environ qu'elles ont recueillis, et dont elles assurent la paix et la joie ; elles vivront du produit de la quête quotidienne. C'est la générosité des Juifs, des Maltais, des Arabes, et de toutes les populations hybrides qui occupent les côtes d'Afrique que leurs prières et leurs vertus léconderont, et dont elles feront des instruments de civilisation, de conversion et par conséquent de sérieuse colonisation au profit et à l'honneur de la France. (Français.)

comme je le disais, les murs et les charpentes.

— Sans doute, mais tout en améliorant ma propriété, j'aurai suscité du travail, et donné le bon exemple.

— Deux charités pour une. Avec un rare désintéressement, un débitant de boissons indiqua quelques moyens pratiques de diminuer l'ivrognerie.

— Vous prêchez contre votre saint, père Fouillu. — Pas autant qu'on le croirait, pour être franc. Si l'on vendait un peu moins de mauvaise eau-de-vie sur le comptoir, on vendrait plus souvent quelques bouteilles de vin à emporter, qui se boiraient honnêtement en famille. La femme, les enfants, la vieille mère en auraient leur part, et ils trinqueraient à la santé de ceux qui leur veulent du bien, comme je trinque, moi, sans vous commander, à celle de M. le comte du Hêtre, notre maire, avec l'excellent vin vieux qu'il nous offre, et à madame la comtesse et à ses demoiselles.

L'honorable châtelain répondit à ce toast par ses remerciements aux membres du conseil municipal, dont les charitables dispositions lui pénétraient le cœur.

La comtesse, dont le grand air intimidait un peu la majeure partie des convives, et qui, de son côté, n'était pas tout à fait à son aise en leur rustique compagnie, fut vivement touchée par l'unanimité de leurs chaleureuses approbations ; son aménité

#### Etranger.

##### L'ALLEMAGNE EN TURQUIE.

On écrit de Constantinople :

« Le Sultan vient de confier les ministères des finances, du commerce et des travaux publics à trois Allemands.

« Depuis moins de dix-huit mois que l'Allemagne a commencé à exercer sa puissante influence à Constantinople, l'armée turque (génie, artillerie et infanterie) a déjà reçu 344 officiers allemands, et on ne compte pas moins, dans les diverses administrations publiques, de 300 employés allemands.

« Inutile d'ajouter que tout ce qu'il y avait de Français a été renvoyé ; et, quant aux Anglais, il en reste à peine 17, soit dans l'armée, soit dans l'administration.

« Ce n'est ici un secret pour personne que M. de Bismark a porté ses vues sur l'Orient afin d'arrêter l'émigration inquiétante des Allemands en Amérique.

« Le chancelier veut que cette émigration se porte désormais vers l'Asie-Mineure, et c'est pour cela qu'il presse la Turquie de lui laisser construire partout des chemins de fer, afin de faciliter, dans un bref délai, l'établissement de ce courant.

« A côté du but matériel, le but politique du prince chancelier est évident : il veut avoir ainsi sous la main, dans les grandes circonstances, une colonisation puissante et riche qui, peu à peu, fera de l'Asie-Mineure une colonie allemande et la plus riche du monde. »

On annonce que M<sup>me</sup> Lincoln, la veuve du Président des Etats-Unis d'Amérique, assassiné par le comédien Charles Both, vient d'être frappée de cécité.

On suppose que la coutume qu'elle avait contractée de rester enfermée dans une chambre obscure, depuis la mort de son mari, a contribué à lui faire perdre la vue.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 janvier.

Le marché est très-ferme dès le début sur nos rentes, mais la clôture est faible.

De 84.40, le 3 0/0 descend à 84.20.

Le 5 0/0 recule de 114.80 à 114.67.

L'action de la Banque de France s'élève de 57.80 à 58.50. L'encaisse or est en diminution de 932.000 francs et celui d'argent de 5,923,000 francs, les bénéfices sont de 1,364,000 fr.

Le Crédit Foncier se tient plus fermement encore que la veille ; dès l'ouverture, on cote 1,745.

Les Magasins de France et d'Algérie sont toujours demandés à 650.

Nouvelle hausse sur les actions de la Société Française Financière qui continuent à être recherchées au cours de 1,030 en vue du coupon de 40 francs.

Malgré la baisse de ces jours-ci, les cours du Crédit Lyonnais n'ont que peu varié ; on est à 885.

A 830, la Société Nouvelle trouve des demandes très-actives.

Pour l'épargne, les obligations de l'Hypothèque Foncière sont un refuge assuré contre les soubresauts du marché.

La Banque Nationale du Mexique cote 710 ; à ce prix, les transactions sont très-suivies.

naturelle, reprenant le dessus, elle trinqua en souriant. Elle félicita son mari d'être si heureusement secondé.

— Au succès de votre généreuse entreprise ! dit-elle avec une grâce charmante.

L'enthousiasme redoubla.

Et la mutine Laure, tête frivole, cœur ardent, le partagea si bien qu'elle cessa d'avoir une folle envie de rire de l'habit à la française du maçon et du costume multicolore du maître meunier.

En ce moment, sans contredit, Manuel de Sardagne en personne aurait eu tort de se moquer devant elle de l'aéropage soreillacois, comme il le fit avec plus de succès quelques semaines plus tard. La balance penchait en faveur des opinions roses de M. le maire.

Suzanne s'amusa beaucoup ; ah ! les langues se dérouillaient, et plus d'un de ces paysannes avait trouvé le mot pour rire, sans dépasser les convenances de la bonne franquette.

On en vint à parler des enfants, de ceux des mendiants surtout, qu'il s'agissait de détourner du vagabondage, de la maraude et de l'ignorance de tout espèce de devoir.

— Ils ne cessent, dit le meunier, de vous demander l'aumône pour l'amour de Dieu, et ils ne savent ce qu'ils disent.

— A l'école et au catéchisme ! ajouta le maître maçon.

On fait 740 sur la Banque Romaine.

La Grande Compagnie d'Assurances tient ferme à 675.

La Compagnie d'Exploitation des Minerais de Rio-Tinto continue à être demandée à 780.

Le mouvement de hausse sur les actions d'Alais au Rhône et à la Méditerranée, qui sera provoqué par la mise en exploitation de cette grande entreprise, va se produire prochainement.

A 525, on demande l'action de la Société Générale de Fournitures Militaires.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Duplessis, vétérinaire principal de 1<sup>re</sup> classe, qui était il y a trois ou quatre ans à l'École de cavalerie, est nommé membre de la 4<sup>e</sup> Commission technique consultative, instituée au ministère de l'Agriculture. Cette Commission donnera son avis sur toutes les questions relatives à la production chevaline.

La Compagnie d'Orléans vient de traiter avec la Compagnie Westinghouse pour l'application (à son matériel de voyageurs) de freins continus automatiques à air comprimé. Le public saura bon gré à la Compagnie d'Orléans de cette décision.

Chemins de fer de la Vendée. — Les créanciers vérifiés et affirmés de la Compagnie des chemins de fer de la Vendée sont convoqués pour mardi prochain, 17 janvier, pour entendre le rapport des syndics sur l'état de la faillite, et délibérer sur la formation du concordat, ou, s'il y a lieu, s'entendre déclarer en état d'union et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics.

#### TOURS.

Avant-hier, le train 56, de l'administration de l'Etat, est arrivé en gare à Tours avec quelques minutes de retard. Trois voitures de ce train, parti de La Châtre pour Châteauroux à 4 h. 18, ont déraillé à 4 kilomètres de La Châtre.

Ces trois voitures ont été gravement détériorées, dit l'Indépendant. Il ne s'est produit aucun accident de personnes. Un bœuf a reçu des blessures assez graves pour nécessiter son abattage.

La voie est restée encombrée jusqu'à hier matin, mais le service, par suite des mesures prises, n'a pas subi de retards trop sensibles.

#### La grève de maraichers à Tours.

Le tarif imposé aux maraichers par notre administration municipale, dit l'Indépendant, est tout ce que pouvait attendre de mieux ceux qui, au courant de janvier dernier, ont porté au conseil municipal des nullités comme celles qui sont à la tête de nos finances locales.

Vexés par les employés de la société qui s'est rendue adjudicataire du droit de péage, les jardiniers ont fait un certain tumulte, ces jours derniers, sur la place aux légumes. Aujourd'hui, vu le prix exorbitant du droit

— Et de solides corrections, dit Fouillu le marchand de vins, quand ils se permettront de fumer et boire de l'eau-de-vie.

— Vous êtes heureux, monsieur le comte, dit-je moi-même, d'avoir des collègues aussi bien intentionnés que les membres du conseil municipal avec qui j'ai l'honneur d'être.

— L'honneur est pour nous, dit un cultivateur nommé Sorentel ; mais, par exemple, nous saurons le mériter. On commence à crier bien fort chez la mère Salomon et ailleurs que nous sommes tous des vendus.

— Qui ose dire cela ?

— Les Grincheux, les Durentin, les Grangousié, toute la bande. Heureusement notre conscience est tranquille, vu qu'au lieu d'être payés, c'est nous qui payons.

On rit, et M<sup>me</sup> Flaviane dut dire à Suzanne : — Moins haut, moins fort ! Tu deviens turbulente.

Suzanne était dans cette disposition d'esprit qui fait trouver plaisantes les paroles les plus simples ; à la vérité, elle avait pour voisin un bon paysan qui, toutes les trois minutes, lui répétait avec un sérieux imperturbable :

— Ah ! mais oui, dà ! mademoiselle Suzanne, ah ! mais oui !

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

de stationnement sur la voie publique et aussi les vexations dont ils sont l'objet depuis l'application de ce tarif, sorti, un jour de malheur, de la cervelle de nos édiles, les jardiniers et autres vendeurs de légumes se sont mis en grève. Ce matin, pas un jardinier sur la place aux légumes...

Que fera notre municipalité, si les marchands tiennent bon? Enverra-t-elle dans les jardins de ces derniers chercher le nécessaire aux habitants de la ville de Tours, privés, par leur incurie, des aliments de première nécessité?

En présence de l'obstination légitime des jardiniers marchands, que feront nos édiles?

#### CHATELLERAULT.

Lundi dernier, un incendie s'est déclaré, vers minuit, chez M. Mainguenaud, cafetier, à l'angle de la rue des Mignons et des Limousins. Le feu a pris naissance dans le grenier où une certaine quantité de bois avait été serrée tout récemment. Les flammes y ont trouvé un aliment suffisant pour détruire la toiture en peu de temps.

A l'arrivée des pompiers, l'étage inférieur — le premier — était déjà envahi par le feu. Quatre chambres sur six ont été atteintes et les autres détériorées. Il n'a été possible de déménager qu'une faible partie des objets qui garnissaient, et cette dernière opération a été presque aussi préjudiciable aux meubles que le feu lui-même.

Un grand nombre de personnes étaient accourues pour prêter leur concours.

Après trois heures environ de travail, les pompiers sont restés maîtres du feu, aidés d'un détachement du 32<sup>e</sup> de ligne.

#### NANTES.

Une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée à la maison d'arrêt de Nantes. Dix des jeunes détenus correctionnels ont été évacués sur l'Hôtel-Dieu.

Les autres détenus font des promenades hygiéniques à la campagne, sous la conduite de gardiens de la maison d'arrêt.

### CHRONIQUE MUSICALE

#### DEUX DÉBUTANTS.

Tout dernièrement, M. Lamarche débutait à l'Opéra dans *Robert le Diable*. M. Lamarche est un ténor, et le début d'un ténor, fut-il un simple lauréat du Conservatoire, a toujours de l'importance. Le ténor est l'oiseau rare. Nous entendons un ténor à sensation, un ténor comme en cherche l'Opéra depuis longtemps, sans être encore parvenu à le découvrir.

Existe-t-il donc quelque part, ce phénomène? nous l'ignorons. Mais s'il existe, convenez qu'il se cache bien et qu'il manque une belle occasion de faire une superbe fortune.

M. Lamarche n'est pas encore le ténor rêvé. C'est un jeune homme doué d'une jolie voix, mais encore bien novice. Il a eu plus d'une défaillance dans ce rôle, peu chantable d'ailleurs, de *Robert*. Mais il s'est fait justement applaudir au cinquième acte dans le grand trio, d'où l'on peut conclure que M. Lamarche donne quelques espérances. Avec du travail, il peut les réaliser, car il est jeune, intelligent, et il a l'instrument nécessaire.

Nous savons que M. Lamarche se fera entendre à Poitiers, au concert de la Société Chorale, le samedi 28 janvier prochain.

Presqu'en même temps débutait à l'Opéra-Comique, dans le *Toréador*, charmant opéra d'Adolphe Adam, une jeune élève du Conservatoire, couronnée il y a deux ans, qui ne s'est pas pressée de se produire et qui nous arrive avec un talent fait, un vrai talent de grande cantatrice.

Elle s'appelle M<sup>lle</sup> Merguilliers. Sa voix est charmante, souple et étendue et elle a fait preuve d'une virtuosité des plus remarquables dans le joli rôle de Coraline qui fut un des brillants triomphes de M<sup>me</sup> Ugalde. Elle a chanté, joué, vocalisé avec une aisance merveilleuse. Cette jeune fille est sûre d'elle-même et n'a plus grand-chose à apprendre pour être classée parmi les meilleurs sujets de la troupe. Le public l'a applaudie avec fureur; il a bissé les variations écrites sur ce motif de *Ah! vous dirai-je maman*. Bref, il a fait à M<sup>lle</sup> Merguilliers un succès complet. Ou nous nous trompons fort, ou l'Opéra-Comique compte une étoile de plus. Les deux autres rôles du *Toréador*

sont, du reste, admirablement tenus par Taskin et Bertin. Il est difficile d'imaginer une exécution plus brillante.

### Faits divers.

Les résultats du recensement, opéré le 18 décembre dernier, sont aujourd'hui complètement connus pour le département de la Seine.

La population de la ville de Paris est aujourd'hui de 2,225,940; elle était, en 1876, de 1,988,806, soit en cinq ans une augmentation de 237,134.

La population totale du département de la Seine a subi, depuis 1876, une augmentation de 341,964 habitants. Colombes, Saint-Ouen, Levallois-Perret sont les communes où l'on constate les accroissements les plus considérables.

La vérification définitive des résultats du recensement ne sera terminée qu'au 31 mars prochain.

#### LE SECOND CANAL DE SUEZ.

M. de Lesseps a quitté Paris pour reprendre la route d'Egypte. Le but de son voyage est de compléter la grande œuvre du canal de Suez, et voici comment.

Il y a bientôt huit ans que M. de Lesseps a confié à un ingénieur distingué, M. Delamotte, l'étude d'un canal d'eau douce, latéral au canal de Suez. Ces études, qui ont coûté des sommes considérables, viennent d'être achevées. Dans le public, on croit généralement que le canal d'eau douce n'a pour but que d'alimenter les villes de Port-Saïd et de... A la vérité, il s'agit de donner à ce nouveau canal une largeur et une profondeur presque égales à celles du grand canal de Suez, afin d'arriver à ce résultat gigantesque: deux canaux de transit. Le premier servira exclusivement aux grands steamers et aux grands vaisseaux, tandis que le second sera affecté au passage de tous les bateaux à voile, canots et pontons qui aujourd'hui encombrant constamment la navigation du grand canal.

Le canal d'eau douce, on le voit, doit avoir pour but de doubler le canal de Suez, devenu insuffisant par suite du grand transit, opération grandiose à tous les points de vue.

C'est la société de l'isthme de Suez qui, pour entreprendre ces travaux, va faire appel à l'économie pour 4 milliard 500 millions de francs.

Le *Journal de Bergerac* raconte ce qui suit:

« Le jeudi 29 décembre, une section des élèves du pensionnat Saint-Joseph de Bergerac, dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne, se trouvant en promenade, passait devant la grande caserne d'infanterie, sous la surveillance de deux professeurs. Un soldat de corvée, qui, heureusement, fait exception dans le 108<sup>e</sup> de ligne, se mit à proférer des cris injurieux à l'adresse des Frères et de leurs enfants.

« Rentré à son établissement, l'un des professeurs s'empressa de signaler le fait à l'autorité militaire, qui infligea immédiatement huit jours de salle de police au trouper qui s'offusqua trop facilement à la vue des robes noires, et au sous-officier, commandant la corvée, qui n'est pas intervenu pour faire cesser les huées inconvenantes.

« Ajoutons, comme particularité, que le porte *soutane ignorantin* qui a fait entendre une plainte, a un frère colonel dans l'armée française. »

On vient de fabriquer en Amérique une pièce d'artillerie d'un modèle entièrement nouveau.

Dans tous les canons connus jusqu'à présent, la charge a toujours été placée au fond de la pièce et derrière le projectile; dans la pièce en question, la charge est répartie de la culasse à la bouche, par portions égales, dont la déflagration successive augmente notablement la vitesse du projectile, à ce que dit l'inventeur.

La charge totale étant de 428 livres de poudre, il n'en place que 13 livres au fond de l'âme; le reste est réparti dans quatre chambres contenant chacune 27 livres. La poudre de la culasse n'est pas la même que celle qui est disposée le long du tube. Ce tube lui-même n'a pas moins de 25 pieds,

ce qui rapproche cet engin de la dimension du canon primitif.

D'après les inventeurs, la portée dépasse 45 kilomètres.

### CONSEILS ET RECETTES.

*Les chaussures humides.* — On sait que les chaussures de cuir, même du cuir le plus épais, ne sont pas impénétrables à l'eau de pluie et surtout à l'eau de neige en hiver. c'est pourquoi on se chausse avec des sabots à la campagne et spécialement à la ferme. Mais, pour aller en route ou même dans les champs, on est forcé de chausser les souliers ou des bottines; et, si l'on marche quelque temps dans la boue ou dans la neige, l'humidité pénètre à travers le cuir le plus épais.

Voici un moyen de rendre le cuir des chaussures imperméable à l'humidité: faites tremper votre cuir ou votre chaussure dans une eau de savon (25 ou 50 grammes par litre d'eau), puis faites sécher. Voilà tout!

*Une bonne colle.* — On a donné de nombreuses compositions pour recoller la fayence, la porcelaine, le marbre, le verre, etc., mais, presque toujours, ces compositions sont compliquées ou les matières sont difficiles à se procurer.

En voici une que nous recommandons comme facile à faire et d'un bon effet; nous l'avons essayée et pouvons la garantir.

Prenez du fromage mou, enfermez-le dans un morceau de toile et pétrissez-le dans l'eau chaude jusqu'à ce que l'eau ne blanchisse plus. Faites-le ensuite sécher; puis mélangez la poudre avec un dixième de chaux vive, après quoi vous renfermerez le tout dans un flacon bien bouché que vous garderez dans un endroit sec.

Pour employer cette colle, on prend la quantité nécessaire que l'on délaie à consistance de pâte dans quelques gouttes d'eau, et on l'applique sur la surface à coller.

(*Journal des Campagnes.*)

La persistance que mettent certains épiciers à ajouter de la chicorée au café en poudre, sous prétexte, disent quelques-uns, de rendre ce dernier moins échauffant, soin dont leurs clients ne les ont certainement pas chargés, a fait imaginer plusieurs moyens de découvrir cette fraude.

La plus simple consiste à projeter la poudre suspecte à la surface d'un long verre à pied rempli aux deux tiers d'eau pure. Si le café n'est pas mêlé de chicorée, il surnage et absorbe l'eau très-lentement. Si, au contraire, il renferme de la chicorée, celle-ci s'imprègne d'eau immédiatement et tombe au fond du vase en donnant au liquide une teinte jaune brunâtre. Rien n'empêche alors de recueillir le dépôt pour le faire sécher et le peser, et la comparaison de son poids avec celui de l'échantillon soumis à l'essai indique l'étendue de la fraude.

Le procédé suivant, que publie le *Journal d'hygiène*, est également d'une exécution facile, mais il exige plus de temps et, en outre, une dose de patience dont tout le monde n'est pas doué.

Répandez votre café sur une feuille de papier blanc et examinez-le. Les grains de café se distinguent à leur forme, qui est anguleuse, tandis que ceux de chicorée sont ronds et de couleur plus sombre. Triez-les ensuite en les piquant avec une aiguille. En raison de leur dureté, les grains du café sauteront en dehors du papier ou seront fendus en deux par l'aiguille, alors que ceux de chicorée, beaucoup plus mous, se laisseront aisément enfler.

### Nouvelles à la main.

Au restaurant:  
Un monsieur arrive pour déjeuner et demande au garçon:  
— C'est-ce que vous avez de froid?  
Le garçon prend cette question pour une attention bienveillante, et répond avec aplomb:  
— Monsieur est bien bon... mes pieds!

— Dites donc, Cadet, est-ce que vous avez jamais vu un médecin sauver quelqu'un?  
— Parfaitement, le mien qui m'a sauvé l'été dernier.  
— ?...  
— Nous faisons une promenade sur l'eau; la barque a chaviré...

— Et il vous a sauvé d'une pleurésie?  
— Non, il m'a sauvé... à la nage!

La sœur de Calino, une femme de chambre très-illettrée, est chez un écrivain public.  
— Je désire que vous me fassiez une lettre pour mon frère qui est caporal.  
— C'est facile.  
Elle dicte sa lettre; tout à coup elle s'arrête:  
— Vous savez, dit-elle, inutile de mettre l'orthographe, il la connaît.

Bébé voit entrer dans le salon de son père un monsieur qui n'a aucun rapport avec Adonis.  
Bébé s'approche et le regarde curieusement:  
— Moi aussi, dit-il enfin, je suis laid; mais seulement quand je pleure.

### Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 16 janvier 1882.

164<sup>e</sup> représentation de la Tournée artistique du Monde où l'on s'ennuie.

UNE SEULE REPRESENTATION DE

## Le Monde où l'on s'ennuie

Pièce en 3 actes, de M. Edouard Pailleron, Représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le 25 avril 1881.

Le spectacle commencera par:

**Pendant le Bal**, comédie en 1 acte, de M. Edouard Pailleron (représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le 29 mars 1881). Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### Lettres médicales.

#### VIII. Dépuration du corps.

Dans le cours de l'année, il s'accumule dans le corps une foule de matières inutiles, bile et glaires, qui gênent l'action des organes et qu'il faut éloigner par une cure dépurative, bien appliquée et inoffensive; on évitera par là d'autres maux plus graves occasionnés par cette accumulation de matières.

Non seulement l'homme parfaitement sain, ou se considérant comme tel, ne devrait rien négliger pour conserver, par une cure rationnelle et régulière, au précieux suc vital qui circule dans ses veines la plus parfaite pureté et par conséquent une action toujours vivifiante; mais, à plus forte raison, cela devient nécessaire pour tous ceux qui souffrent de mauvaises digestions, de constipation, flatulence, éruptions cutanées, congestions, goutte, rhumatisme, vertige, lassitude générale, hypochondrie, hystérie, hémorrhoides, douleurs dans l'estomac, le foie et les intestins. Mais ici encore il faut apporter la plus grande circonspection dans le choix du remède, car le nombre de thés. pilules, mixtures, etc., qu'on offre dans ce but est infini, mais il y a bien peu de remèdes qui, sans affaiblir le corps et sans lui nuire d'aucune façon, produisent une dépuration radicale et donnent en même temps à l'appareil digestif une plus grande force d'activité.

Comme remède réel, agréable, d'une action sûre et à la portée de tout le monde, nous devons recommander vivement les Pilules suisses. On les trouve, à Saumur, chez M. A. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes Pharmacies de France. Les véritables Pilules suisses sont en boîtes métalliques contenant 50 pilules à 1 fr. 50 cent., et en boîtes plus petites, pour essai, contenant 20 pilules à 75 cent. Chaque boîte porte une étiquette rouge avec la croix suisse et les initiales H. et C<sup>o</sup>.

#### DÉJEUNER DES DAMES

ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le chocolat, souvent si difficile à digérer, et le café au lait, dont les effets débilitants sont nuisibles à la santé des dames, de grands médecins recommandent spécialement le *Racahout de Delangrenier*, aliment aussi léger qu'agréable, possédant les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes atteintes de chlorose ou d'anémie. Dépôts dans chaque ville. (*Se méfier des contrefaçons.*)

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Plus d'**ASTHME**  
**SUFFOCATION**  
et **TOUX**  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>o</sup> CLERY  
à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, lorchose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnuovo, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynant (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDREAU, BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
11 15 —	7 39 soir.		
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —		9 10 soir.	
7 50 —	11 48 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	
8 35 —	5 17 soir.	6 36 soir.	
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER 1882.**

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 %	84 10	»	»	»	»	»	»	Comptoir d'escompte	1055	»	»	»	»	»	»
3 % amortissable	84	»	»	»	»	»	»	Crédit de France	882	50	»	»	»	»	»
3 % amortissable nouveau	84 35	»	»	»	»	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1735	»	»	»	»	»	
4 1/2 %	113 90	»	»	»	»	»	»	Obligations foncières 1877	347	50	»	»	»	»	
5 %	114 50	»	»	»	»	»	»	Obligations communales 1879	433	»	»	»	»	»	
Obligations du Trésor	502 50	»	»	»	»	»	»	Oblig. foncières 1879 3 %	427	50	»	»	»	»	
Obligations du Trésor nouvelles	505 50	»	»	»	»	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	»	»	»	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	435	»	»	»	»	»	»	Crédit mobilier	745	»	»	»	»	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	»	»	»	»	»	»	Est	760	»	»	»	»	»	
— 1865, 4 %	522 50	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1770	»	»	»	»	»	
— 1869, 3 %	465	»	»	»	»	»	»	Midi	1317	50	»	»	»	»	
— 1871, 3 %	390	»	»	»	»	»	»	Nord	2300	»	»	»	»	»	
— 1875, 4 %	510	»	»	»	»	»	»	Orléans	1325	»	»	»	»	»	
— 1876, 4 %	515	»	»	»	»	»	»	Ouest	831	»	»	»	»	»	
Banque de France	5850	»	»	»	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1615	»	»	»	»	»	

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir, —	
3 — 39 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 43 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — —	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 52.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, (26)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 juin 1882,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> mars 1883,

**UNE VASTE PRAIRIE**

Située dans l'Île-Ponneau, entre la Loire et le chemin de fer.

S'adresser à M. PONNEAU, au Jaugueneau, à Saumur, et, pour visiter, au sieur FOURNEAU, garde de la prairie. (15)

**A CÉDER**, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

**ÉPICERIE, ROUENNERIE DÉBIT DE VIN.**

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Compagnie Parisienne de Voitures

**L'URBAINE**

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL 12,000,000 DE FRANCS

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, pour le VENDREDI 27 JANVIER 1882, à 3 heures de l'après-midi, SALLE HERZ, 48, rue de la Victoire, à Paris.

**Ordre du jour :**

1<sup>o</sup> Délibération à prendre en vertu de l'article 36 des statuts; 2<sup>o</sup> Modifications aux statuts et notamment aux articles 7 et 47.

Pour faire partie de cette assemblée, MM. les actionnaires devront avoir déposé leurs actions ou un certificat constatant le dépôt de leurs titres dans une maison de banque, au plus tard cinq jours avant la date fixée pour la réunion, chez M. HENRI DE LAMONTA, banquier, 59, rue Taibout, à Paris, spécialement désigné à cet effet. (28)

**FUSILS de chasse et Revolver vers de tout système. Horlogerie. Bijouterie, Couverts et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement.** — S'adresser à M. A. SANGLIARD, à Valence (Drôme). (Demander le Catalogue.) (523)

**ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT** dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme). (Joindre un timbre.) (522)

**FILATURE ET CORDERIE DE L'OUEST.**

MM. les Actionnaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, à Saumur, dimanche 15 janvier, à midi, à l'hôtel de la Paix, rue Dacier.

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANEUSE** 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, Demandent deux apprentis pour les modes. (543) Conditions avantageuses.

**UN JEUNE HOMME**, au courant des affaires, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE**

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

LE

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. 4 f. DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 5 fr. POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthel, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Violon, Chateaubriand, Victor Duncange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

**Le Cadavre de l'Oséraire**, Grand roman, par Octave FÉRÉ.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**Thés CHOCOLAT Vanille**

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1877; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>rs</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>rs</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

**LA VELOUTINE**

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchevaut.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.